

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

AMENDEMENT

N ° II-CF2584

présenté par

M. Castor, Mme Bourouaha, M. Brugerolles, Mme Faucillon, M. Bénard, Mme K/Bidi,
Mme Lebon, M. Maillot, M. Peu, M. Nadeau, Mme Reid Arbelot, M. Rimane, M. Tjibaou,
M. Sansu, M. Monnet, M. Maurel et M. Lecoq

AVANT L'ARTICLE 49

Mission « Outre-mer »

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de la loi organique relative aux lois de finances.
--